

# Elio et Charles aiment-ils vraiment les femmes ?

■ Non, dit Ecolo. Qui dénonce “les mesures antisociales” du fédéral.

Un anniversaire, normalement, ça se fête. Mais le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, on a rarement le cœur à boire des bulles. Au-delà des discours “gender mainstreaming” lénifiants, la réalité est plus soda plat que champagne. Pire: en ces temps d’austérité, ce sont les femmes qui trinquent d’abord et majoritairement.

Les décisions socio-économiques prises par le fédéral n’en finissent pas de détricoter les droits des femmes et de les précariser, dénonce Vie féminine (*lire ci-contre*).

**“Pour elles, c’est la double peine”**

Ecolo, dans l’opposition, a chiffré “les mesures antisociales” de ces gouvernements “qui n’aiment pas les femmes”. L’équipe Michel en prend pour son grade, comme l’ex-majorité emmenée par Elio Di Rupo. “Dans une société en crise, ce sont d’abord les plus fragiles: les femmes, les jeunes, les cohabitants... qui boivent le bouillon. Depuis les premières mesures socio-économiques du

gouvernement Di Rupo, les femmes écopedent de la double peine. Le gouvernement Michel en rajoute une couche”, déplore Emily Hoyos, coprésidente sortante d’Ecolo.

La litanie des mauvais sorts réservés aux femmes dans la vie professionnelle est connue et objectivée: un taux d’emploi inférieur à celui des hommes; des emplois de moins bonne qualité, moins bien rémunérés et en dessous de leur diplôme; elles sont davantage confrontées aux temps partiels subis, au chômage et aux interruptions de carrière.

Plutôt que de renverser cette tendance inégalitaire, les récentes mesures prises par le gouvernement Michel, qui prolongent celles du gouvernement Di Rupo, la renforcent et l’aggravent, accusent les Verts, arguments chiffrés à l’appui.

**1 Les travailleuses à temps partiel.** L’accord de gouvernement Michel s’en prend à l’Allocation de garantie de revenu (AGR), qui offre une petite compensation si on gagne un salaire insuffisant parce qu’on travaille à temps partiel de façon involontaire. Précision: le temps partiel involontaire est très fréquent dans les titres-services, le nettoyage et la distribution, des secteurs très féminisés où les salaires sont déjà très bas.

Un: le gouvernement Michel a raboté, depuis janvier 2015, le salaire brut maximum pour prétendre à cette AGR. Il n’était déjà pas lourd (1 559 €); il tombe à 1 501 € – on vous fait grâce des centimes.

Deux: sauf pour les chefs de ménage, on rogne sur les compléments par heure (3,05 € jusqu’à décembre 2014) qui tombent à 2,14 € pour les isolés et 1,21 € pour les cohabitants – ici, on laisse les centimes: ils comptent!

Trois: à partir de 2017, ceux (et surtout celles) qui reçoivent une AGR depuis deux ans en verront diminuer le montant de moitié.

Bref, la diminution de l’allocation garantie de revenu touchera 80% des travailleuses à temps partiel avec une perte de revenu de 23%, ont calculé les Verts francophones.

**2 Les pensionnées.** A la fin de leur vie professionnelle, 58% des femmes

touchent moins de 1 000 euros de pension, contre 32% des hommes, rappelle Ecolo. L’inégalité devrait encore se creuser après les mesures décidées successivement par les équipes Di Rupo et Michel. Les revenus qu’on touche à la pension découlent du parcours professionnel. Le gouvernement Di Rupo a, entre autres, réduit l’assimilation du crédit-temps dans le calcul de la pension. Or, qui limite son temps de travail via le crédit-temps chez les 25-49 ans? Réponse: les femmes, dans 84% des cas. Résultat: ce sont elles qui bénéficient d’une plus petite pension.

Le gouvernement Michel en remet une couche, en diminuant la prise en compte des périodes de chômage, de prépension ou de crédit-temps de fin de carrière dans le calcul de la pension. Les Verts pronostiquent donc que 60% des femmes percevront moins de 1 000 euros par mois à la pension, contre 34% des hommes.

**3 Les demandeuses d’emploi.** On l’a écrit: deux tiers des personnes privées de leurs allocations d’insertion – mesure prise sous l’ère Di Rupo – sont des femmes. La dégressivité renforcée des allocations de chômage, aussi décidée sous Di Rupo, frappe le plus violemment les cohabitante(s) qui perdent jusqu’à 41% de leurs allocations, dont plus de 50% sont des femmes. Le gouvernement Michel entend poursuivre dans cette voie, comme il veut durcir les mesures de contrôle et de sanction. “Il y a plein d’effets induits qui font que cela touche plus les femmes”, commente Emily Hoyos. Si je dois suivre une formation mais que je ne trouve pas de place d’accueil d’urgence pour mon bébé de 16 mois, clac, je serai exclue du chômage. Parce que je suis une femme. Ça donne la chair de poule.”

An. H.

## Le Sénat au secours de la gent féminine

Grande première vendredi au Sénat. L'assemblée, telle que réformée par la 6<sup>e</sup> réforme de l'Etat, a voté son tout premier rapport d'information – l'une de ses dernières compétences. Il portait sur "le suivi de la mise en œuvre de la Plateforme d'action de la quatrième Conférence mondiale des Nations unies sur les femmes (Pékin)". En gros, il s'agissait de faire le point sur l'état des droits de la femme vingt ans après la conférence de Pékin.

*"La Belgique n'a pas à rougir de son bilan, même si des progrès restent à faire, résume Valérie De Bue, sénatrice MR. En 20 ans, nous avons pas mal légiféré en la matière, mais cette législation est trop peu utilisée. Le cadre existe, mais il n'est pas assez appliqué. L'une des recommandations est donc de rechercher une meilleure coordination entre le fédéral et les entités fédérées, ainsi qu'un meilleur échange des bonnes pratiques entre régions."*

Parmi "les inégalités persistantes" entre hommes et femmes pointées dans le rapport:

- le taux d'emploi des femmes est passé de 49,2 % en 1995 à 61,3 % en 2013, mais reste inférieur aux 75 % que l'Europe veut atteindre

dans le cadre de sa stratégie 2020;

- les femmes sont surreprésentées dans les régimes de travail à temps partiel;
- l'écart salarial restait de 10 % en 2011;
- l'écart entre les pensions est de 23 %;
- on a enregistré 3 072 viols en 2013;
- dans les sociétés cotées en bourse du Bel 20, on est passé de 11 % en 2011 à 20 % en 2013 de femmes dans les conseils d'administration;
- en moyenne, les femmes sont largement sous-représentées dans les fonctions dirigeantes: pouvoir exécutif, hautes juridictions, Cour constitutionnelle, entreprises, etc.

Une large délégation féminine débarquera à New York en début de semaine avec le rapport du Sénat sous le bras. Ce, dans le cadre de la 59<sup>e</sup> session de la commission des Nations unies sur le statut de la femme, qui fera le bilan vingt ans après la conférence de Pékin. Valérie De Bue en fera partie, tout comme les sénatrices Christine Defraigne (MR) et Christie Morreale (PS). Ainsi que la secrétaire d'Etat fédérale à l'Egalité des chances Elke Sleurs (N-VA) et son homologue francophone, Isabelle Simonis (PS).

**A. C.**